

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F120DGS-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations**

**Conseil Communautaire,
Séance du : 24 septembre 2026**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 24 septembre à 18h00,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
17 septembre 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire
à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la
Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET,
Président

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BEUVELOT Gérard, BLOT Michel,
BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry, BROUILLET Jean- Jacques,
CAPO- VIGIER Emmanuelle, CAYSSILLÉ Didier, CORIOU Floriane, COSTES Marie,
DARTIGOLLES Hélène, GRIFFEILLE Martine, JURQUET Bernard, LAFON Joël, LAGRÈZE Georges,
LAPORTE Christian, LARIVIERE Yvette, LAURENT Nathalie , LE CORRE José, MAGNOL Éric,
MALBEC Sébastien, MARSAND Michel , MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, , REGOURD Vanessa,
REYNES Julien, ROUBY Chantal, ROSEMBAUM Marie- Claire, SÉGALA Jean- François,
SEMIROT Marie- Hélène, SICOT Maryse, SOTTY Caroline, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou,
VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Monsieur PICCOLI Jacques

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur AMBROISE Philippe procuration à Monsieur LAGRÈZE Georges
Madame CARRERE Nathalie procuration à Monsieur REYNES Julien
Madame CONGÉ Marie-Yvonne procuration à Madame GRIFFEILLE Martine
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Madame TALET Marie-Lou
Monsieur DELPY Jean-Luc procuration à Monsieur SÉGALA Jean- François
Monsieur LABROUE Cédric procuration à Madame COSTES Marie
Monsieur LAPOUGE Maurice procuration à Monsieur BROUILLET Jean- Jacques
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur MALBEC Sébastien
Monsieur RANGER Pierre procuration à Monsieur BLOT Michel
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel
Monsieur TIJDENS Nantko procuration à Monsieur JURQUET Bernard

Secrétaire de Séance :

Conseillers en exercice : 50
Présents (titulaires et suppléants) : 38
Pouvoir(s) : 11
Votants : 49

**N°2026F120DGS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE FUMEL VALLÉE DU LOT AU COMITÉ
CONSULTATIF DU VOLET DÉCHETS DU SRADDET DE NOUVELLE AQUITAINE**

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F120DGS-DE
Reçu le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de désigner les délégués de Fumel Vallée du Lot au Comité Consultatif du Volet Déchets du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Le Volet Déchets du SRADDET a pour objet l'animation et l'accompagnement des parties prenantes concernées par la prévention à la gestion des déchets afin d'assurer la coordination nécessaire à l'atteinte des objectifs du plan.

La gouvernance du Volet Déchets est assurée par le Comité Consultatif composé de représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements compétents en matière de collecte et de traitement des déchets, d'organismes publics et d'organisations professionnelles concernés, d'éco-organismes et d'associations agréés de protection de l'environnement.

Le rôle du Comité Consultatif du Volet Déchets du SRADDET est de :

- Assurer la concertation des acteurs qu'ils soient producteurs de déchets (ménage, activité économique, collectivités, etc.) prestataires de collecte, exploitant d'installation de valorisation traitement de déchets ou acteurs de la prévention ;
- Proposer des orientations en matière de prévention de gestion de l'ensemble des déchets ;
- Émettre un avis en application de l'article L.4251-9 du CGCT, sur les modifications du SRADDET avant qu'il ne soit soumis à la consultation administrative et à l'enquête publique ;
- Émettre un avis sur tout projet ou document pour lequel le comité doit être réglementairement sollicité ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du Volet Déchets du SRADDET.

Vu le Plan Régional de Prévention de Gestion des Déchets (PRPGD) Nouvelle Aquitaine, document de planification approuvé le 21 octobre 2019, intégré au Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, en tant que Volet Déchets, lors de son adoption séance plénière le 16 décembre 2019 ;

Monsieur le Président demande de délibérer afin de désigner un membre titulaire et un membre suppléant qui siégeront au sein du Comité Consultatif du Volet Déchets du SRADDET Nouvelle Aquitaine pour représenter Fumel Vallée du Lot.

Il propose pour siéger à l'assemblée générale :

- Monsieur Lionel PAILLAS en qualité de titulaire
- Monsieur Christian LAPORTE en qualité de suppléant.

**Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire,**

1°) – Désigne pour siéger à l'assemblée générale :

- **Monsieur Lionel PAILLAS en qualité de titulaire**
- **Monsieur Christian LAPORTE en qualité de suppléant ;**

2°) – Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;

3°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

AR Prefecture

047-200068930-20260924-2026F120DGS-DE

Reçu le 02/10/2026

Publié le 02/10/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fumel, le 24 septembre 2026

Le Secrétaire de séance,



Julien REYNES

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Le Président,



Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 02 octobre 2026

Reçu en Préfecture le : 02 octobre 2026

Publié ou Notifié le : 02 octobre 2026
